

la Nouvelle République.fr

Par Alexis COUTURIER

Publié le 08/06/2026 à 16:05

mis à jour le 09/06/2026 à 16:09



À l'approche des moissons, focus sur un équipement venu du Canada, utilisé par un céréalier conventionnel à Landes-le-Gaulois pour réduire son usage des herbicides.

La [loi d'orientation agricole](#) de 2025 fixe pour objectif le maintien d'un « haut niveau de protection des cultures, notamment grâce [à des solutions viables et efficaces] permettant de réduire l'usage des produits phytopharmaceutiques ». L'initiative d'[Éric Peschard](#), agriculteur et maire de Landes-le-Gaulois, s'inscrit pleinement dans l'esprit de cette loi. Celui qui est aussi le nouveau vice-président de la communauté d'agglomération blésoise Agglopolys délégué à l'agriculture a investi dès 2022 dans un caisson broyeur de marque Redekop, à fixer à l'arrière de la moissonneuse-batteuse. Il permet, pendant les moissons, de s'attaquer aux mauvaises herbes, comme le ray-grass, qui « *embête beaucoup* » les agriculteurs.

> **À LIRE AUSSI.** [La terre, un patrimoine « viscéral » à prix d'or mais une rentabilité en berne : le paradoxe qui paralyse le marché agricole dans l'Indre](#)

« Cela détruit 75 % des mauvaises graines qui passent dans la machine »

Le principe ? « Lors de la moisson, la paille est dirigée vers le haut. En bas, un triage est effectué, notamment grâce à une soufflerie. La grille accepte la taille de la graine que l'on souhaite. Le

reste est envoyé vers l'arrière. Par friction, les mauvaises graines éclatent, ce qui évite la germination. On estime que cela détruit 75 % des mauvaises graines qui passent dans la machine. » Le tout, donc, contribue à un moindre emploi des herbicides plus tard sur la parcelle.

« C'est un outil que j'ai découvert sur YouTube. Je l'ai fait venir via un importateur du Canada. » Il ne montre pas une efficacité « à 100 % ». Mais des résultats sont réellement constatés. « Sur les colzas, on met un anti-graminée de moins. C'est donc un passage de [produits phytopharmaceutiques](#) en moins. J'espère que ce sera amorti sur dix ans. C'est du long terme. » Deux des amis d'Éric Peschard ont eux aussi franchi le pas de l'achat de cette machine. « Et on a le même ressenti. »

Voilà qui complète le panel d'outils déjà disponibles pour lutter mécaniquement contre les adventices (1). « Moi j'utilise aussi une herse étrille. D'autres font de l'écimage. Ainsi on utilise moins de produits phyto, et on a le contentement d'avoir des champs plus propres. » Une satisfaction personnelle. « On est agriculteurs et consommateurs aussi. »

À noter que le Redekop a tout de même certaines limites.



Un équipement à 80.000 €, qu'Éric Peschard devrait mettre dix ans à amortir.

© Photo NR, Jérôme Dutac

> **À LIRE AUSSI.** [Loir-et-Cher : avant les moissons, des champs déjà récoltés pour la méthanisation](#)

« On consomme davantage de fuel et il produit un sifflement. Dans le village, lorsque je l'ai utilisé au début, certains s'en sont inquiétés. Mais quand j'ai expliqué pourquoi, ils ont compris. Et on a fait les mesures de son, on est dans les normes. »

Attention également : « Le matériel ne s'adapte pas sur toutes les machines. Et pour l'installer il faut l'accord du constructeur de la machine. »

Le prix de ce Redekop : 80.000 €. « *Il n'y avait pas d'aides quand je l'ai acheté. Maintenant, il y en a.* » Sans doute dans le cadre de celles accordées par l'organisme France Agri Mer, pour les matériels d'application permettant la réduction de l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (2).

Éric Peschard compte partager son expérience via son rôle de vice-président de la [communauté d'agglomération](#) délégué à l'agriculture. L'occasion de passer ce message : « *Ce n'est pas parce qu'on n'est pas en bio qu'on ne peut pas faire quelque chose [pour réduire sa consommation de phyto].* »

(1) Plante qui pousse spontanément dans un endroit où elle n'est pas souhaitée.

(2) Un point que nous n'avons pas pu nous faire confirmer par la chambre d'agriculture.